

19 juillet 2017

Pour couper court à toute polémique et à la propagation d'informations erronées, voici quelques précisions concernant Tostatenfleur.

L'association Tostatenfleur créée le 18 mai 2016, faisant suite à la commission extra-municipale du même nom, a pour but "*le fleurissement et l'embellissement paysager du village*" (art.2 des statuts).

L'article 4 des statuts précise que "*l'association travaillera en étroite collaboration avec la municipalité de Tostat. Elle étudiera des projets formulés par la municipalité ou pourra faire elle-même des propositions d'aménagements paysagers. Après accord et validation du Conseil Municipal, elle les mettra en œuvre, si besoin est avec la collaboration des employés municipaux ou de toute autre aide extérieure*".

Tostatenfleur a toujours fonctionné selon ces principes. Les projets de l'espace Claude Guinle, du lavoir rue de Marsac, de l'espace sud-est de l'église et du jardin de la bibliothèque ont tous été présentés aux élus et ont été approuvés par le conseil municipal.

Les bénévoles de Tostatenfleur, avec l'aide des employés communaux Marc et Sébastien, ont réalisé ces aménagements ce qui en a réduit le coût au seul achat des plantes, avec les meilleurs prix possibles sur le marché. Des plantes ont même été offertes par des membres de l'association...

De plus, les variétés de plantes et arbustes choisies sont faites pour durer et demanderont peu d'entretien, à l'inverse des annuelles qui constituent un investissement important chaque année et nécessitent davantage de soins.

Lors de la réalisation du jardin de la bibliothèque, le 10 juin dernier, six personnes (de nationalité anglaise, écossaise, canadienne, norvégienne) ont apporté leur concours à ces travaux de jardinage et ont offert une somme de 350 € pour l'achat de mobilier de jardin (chaises, table...) afin de compléter l'aménagement de cet espace communal.

La seule subvention reçue par Tostatenfleur (123 €) a profité à l'école de Tostat avec la réalisation des "mini-jardins" par la classe de Marie-Claire Collinet.

Aucune subvention n'a donc été attribuée à Tostatenfleur à ce jour pour son bénéfice propre. Les deux Troc'Plantes, en 2016 et 2017, ont été organisés sans aide financière.

Les critiques de certaines personnes hostiles au fleurissement du village ne doivent pas occulter les compliments d'une majorité d'habitants qui souhaitent l'embellir et lui donner ainsi un caractère plus accueillant.

Hyacinthe Garcia